

« lesdites médailles, et de la elle alla ouyr messe à Notre-Dame-les-Dons, etc.~»

L'auteur de la lettre ajoute qu'il a vainement cherché dans les trois volumes du manuscrit et n'a rien trouvé au sujet de la médaille offerte à la reine-mère. Il paraît conclure de là que cette seconde pièce ne fut frappée qu'au deuxième voyage de Catherine à Avignon, en 1579, mais M. Morin nous fait observer que ces deux médailles présentent une si grande analogie de style qu'il convient de les attribuer, sinon au même artiste, au moins à la même époque, 1564.

A la suite de cette communication intéressante, M. Morin-Pons met sous les yeux du Comité un grand nombre de dessins à la plume, représentant des empreintes de sceaux en cire ou de bulles en plomb, dont les originaux existent dans les archives de Marseille, soit à la Préfecture, soit à l'Hôtel-de-Ville. Ces dessins, œuvre de M. Laugier, se recommandent par la finesse remarquable de leur exécution.

Les monuments qu'ils reproduisent sont presque tous relatifs à la Provence, au Languedoc, au comtat Venaissin et à la principauté d'Orange. Cette collection est en majeure partie composée de sceaux ecclésiastiques; quelques-uns cependant appartiennent aux grandes familles féodales du midi, telles que les Adhémar, les Sabran, les Simiane, etc. Les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et l'importante commanderie de Manosque, offrent une série nombreuse et variée. Celle des rois latins de Chypre est beaucoup plus restreinte, mais non moins digne d'intérêt. Les empereurs d'Allemagne, souverains du royaume d'Arles, et en cette qualité souvent mêlés aux destinées de la Provence, ont aussi dans cet ensemble une place qui mérite d'être signalée. On annonce à Marseille, dit M. Morin-Pons en terminant, l'apparition prochaine d'un ouvrage sur cette matière,